**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture
**Band:** 98 (2001)
**Heft:** 4

**Rubrik:** FSSA

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Décisions de la première séance de la FSSA du 10 février 2001 à Berne

Présents: SAR: Willy Debély, Robert Fauchère, Jean-Louis Röthlisberger; VDRB: Gebhard Seiler, Hansjörg Rüegg, Heinrich Leuenberger, Hans-Georg Wenzel, Berchtold Lehnherr; STA: Théo Nicollerat; réviseur: Ruedi Bögli.
Excusés: Nicolao Trudel, Daniel Thommen, Hanspeter Fischer.
Président: Hans-Georg Wenzel.
Procès-verbal: Berchtold Lehnherr.

## Ordre du jour

1. Accueil (H.-G. Wenzel).
2. Procès-verbal du 11 novembre 2000, à Berne (B. Lehnherr).
3. Communications:
   - Expo agricole à Morat (B. Lehnherr).
   - Apimondia, représentations (B. Lehnherr).
   - Formation (H. Rüegg).
4. Comptes 2000 (G. Seiler).
   Rapport du vérificateur des comptes (R. Bögli).
5. Budget 2001 (G. Seiler).
6. Règlement du contrôle du miel FSSA (H. Leuenberger, J.-L. Röthlisberger).
7. Divers.
   *Après le repas de midi: forum de la branche d'apiculture (vers 14 h).*

## 1. Accueil

H.-G. Wenzel salue les délégués présents et excuse les absents.

## 2. Procès-verbal

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2000.

## 3. Communications

*Expo agricole à Morat en 2002*

B. Lehnherr informe sur les possibilités de participation à l'expo agricole, qui aura lieu de mai à octobre 2002:

1. dans le parc de Beaulieu, à Morat, avec une exposition sur les abeilles;
2. le congrès des abeilles dans le foyer (les reines primées, journées d'informations, dégustations de miels, reines des abeilles, les occasions de rencontres);
3. présence de l'Association suisse des apiculteurs dans les seize stands du marché des paysans. La FSSA a fixé à cette époque un crédit d'encadrement de Fr. 25 000.– avec le montant de la répartition des arriérés de l'OFAG (Fr. 16 000.–), une garantie d'une subvention minimale est valable. On devrait

faire appel aux sections locales pour une contribution à l'exposition des abeilles. Les associations cantonales peuvent présenter leurs activités, afin de répartir les charges financières. Le conseil des délégués sera informé durant la séance estivale sur les futurs et concrets progrès. B. Lehnherr clarifie en compagnie de la direction de l'expo agricole (Hans Burger) les possibilités concrètes.

*Représentation Apimondia*

Charly Wyder démissionne comme réviseur des comptes chez Apimondia durant le courant de l'automne 2001. Ruedi Bögli est proposé pour lui succéder. Afin que R. Bögli puisse se présenter au prochain congrès de Durban, la VSBV/FSSA vers Fr. 1000.– pour ses frais de déplacement. Depuis le remplacement du président Jörgensson et du vice-président Schieferstein à la direction d'Apimondia, l'Association mondiale des abeilles a fait des progrès vers la démocratisation. La VSBV/FSSA verse chaque année sa contribution et soutient aussi une plus grande transparence avec la candidature d'un réviseur expérimenté. J.-L. Röthlisberger désire transmettre les infos Apimondia aux participants du conseil des délégués. B. Lehnherr a reçu des scientifiques une tabelle chiffrée pour son article, qui est utilisé dans le journal des abeilles. Entre C. Wyder et R. Bögli, le flux des informations devrait être assuré.

*Formation professionnelle*

H. Rüegg a fait un rapport sur l'orientation qui a eu lieu à Berne, le 2 février 2001, sur Hans Marthaler, du Bureau fédéral de la formation et de la technologie (BBT) sur l'apprentissage d'apiculteur. La FSSA devrait déposer une requête sur la formation, afin que la formation d'apiculteur puisse être reconnue officiellement. Une formation comme apiculteur est possible dans la branche « métier vert » avec un diplôme, ainsi on obtient une formation continue modulée pour tous, qui permet de devenir apiculteur.

Grâce à cela, on peut éliminer la discrimination actuelle existante pour les formations de ceux désirant obtenir un diplôme d'apiculteur et laisser se poursuivre l'existence de la formation continue des conseillers en formation, des inspecteurs des cours, et des cours sur le miel et sur la culture.

L'apprentissage se trouve en plein bouleversement. Jusqu'ici, les moins bons débuts dans l'agriculture seront détachés par de nouvelles subventions de la BBT, qui sont certes moins avantageuses.

Hans Marthaler doit maintenant esquisser un projet pour la formation d'apiculteur, qui sera poursuivi par la commission du VSBV. Des essais seront faits dans une petite école agricole, qui est spécialisée pour ces classes d'apiculteurs.

## 4. Bouclement des comptes 2000

G. Seiler présente les comptes de l'année, qui se soldent avec un déficit de Fr. 2849.80. Les analyses du miel (antibiotiques) ont fait éclater le budget d'encadrement, des économies peuvent être faites sur les postes administratif et de publicité. De plus, la contribution de l'Etat pour le marketing s'élève à Fr. 10 000.– pour la caisse.

*Rapport du vérificateur des comptes*

R. Bögli a vérifié les comptes et constaté que tout a été comptabilisé correctement et que la caisse joue. Sa proposition de décharger le caissier sera accordée et les comptes ont été acceptés à l'unanimité.

## 5. Budget 2001

G. Seiler a prudemment budgétisé Fr. 8000.– pour l'expo et la publicité; plus de moyens devraient être pris dans les réserves (comme arrêté jadis pour l'expo). J.-L. Röthlisberger désire des éclaircissements sur le dernier bouclement des comptes des factures du Congrès Apimondia à Lausanne en 1995 et une transparence totale. Cela lui a été assuré par R. Bögli et B. Lehnherr. Avec le rendement du Congrès Apimondia 1995, environ Fr. 25 000.– ont été déposés sur un compte d'épargne et réservés pour l'Expo 02. Avant, l'ancien caissier Métrailler pouvait aussi liquider une facture pour l'apibzz-exposition.

Le dernier bouclement des factures « Lausanne », signé par R. Bögli, est encore une fois inséré dans ce procès-verbal. H.-G. Wenzel propose que les moyens mis à disposition du contrôle du miel soient diminués et ceux pour la publicité rehaussés. La FSSA ne recommande pas d'analyses concurrentes face aux contrôles alimentaires cantonaux. H. Leuenberger renvoie au plan du règlement qui prévoit les examens de routine par la FSSA qui ont besoin d'un budget de Fr. 15 000.–.

*Conclusions*

Après la discussion sur les règlements de contrôle du miel, les délégués du conseil ont conclu:

1. pour les essais sur le miel, seuls Fr. 5000.– seront budgétisés;
2. Fr. 15 000.– pour la publicité.

H. Leuenberger promet, pour les recherches courantes régulières pour l'année 2000, encore Fr. 4000.– pour Suzanne Bucher et Kathi Bieri, afin de rester dans les limites budgétaires.

W. Debély désire pour l'avenir une confrontation des divers budgets. Les factures de l'année précédente et le nouveau budget courant.

## 6. Les contrôles du miel, position du règlement

H. Leuenberger distribue le nouveau règlement de contrôle du miel en allemand. J.-L. Röthlisberger n'a pas encore fait faire la traduction en français. Le nouveau règlement devrait d'abord être envoyé aux associations pour acceptation. H.-G. Wenzel désire un règlement de travail, Le contrôle de la qualité est du ressort des apiculteurs et non de l'association. On a besoin d'une nouvelle information. B. Lehnherr montre le rôle du VSBV/FSSA dans l'information et la formation des apiculteurs. T. Nicollerat propose que l'association fasse des contrats avec les laboratoires, pour que les apiculteurs aient des contrôles finaux aux prix les plus avantageux. Pour J.-L. Röthlisberger, les contrôles actuels sur le miel comme entrepris depuis des années par la section de la SAR sont en ordre. R. Bögli aimerait donner plus de clarté au contrôle du miel. H.-G. Wenzel affirme justement que les contrôles alimentaires ne sont pas la tâche de l'association, mais celle de l'Etat. L'association peut par contre soutenir la consolidation de la production aux apiculteurs. H. Leuenberger dépose la proposi-

tion que le VSBV/FSSA accepte de se départir de sa tâche traditionnelle de contrôle du miel et de passer à la consolidation de qualité. Le sceau de qualité de la FSSA sera remis à ces apiculteurs qui remplissent les exigences de qualité dans leurs produits.

*Conclusions*

La proposition de H. Leuenberger est approuvée. Le VSBV/FSSA se retire du contrôle du miel et élabore une consolidation de qualité, qui sera aux soins des apiculteurs. Les contrôleurs vont aider les apiculteurs pour la consolidation de qualité dans la production de miel.

H.-G. Wenzel exige une transformation du règlement du contrôle du miel en un système de consolidation de qualité pour les apiculteurs intéressés. H. Leuenberger va, d'entente avec Liebefeld, décrire le règlement et B. Lehnherr va se procurer une traduction à temps, qui sera présentée à la séance estivale et qui pourra être discutée.

**7. Divers**

W. Debély renvoie aux journées du jubilé de la SAR à Grangeneuve des 17-18 mars (référence dans le journal des abeilles).

La prochaine séance aura lieu comme prévu les 16 et 17 juin, à Spiez-Ballenberg.

H.-G. Wenzel remercie les délégués pour leur engagement, particulièrement M. Ruedi Bögli pour le contrôle des factures et la transparence de la présentation des comptes par le caissier, M. Gebhard Seiler. A la séance de l'après-midi, les questions sur le feu bactérien et les vaporisations d'antibiotiques ont été débattues par les experts de Wädenswil et de Berne.

La séance de fin d'année aura lieu le samedi 10 novembre, à Berne.

# Procès-verbal de la cinquième séance du Forum de la branche d'apiculture sur le thème du feu bactérien

## Samedi 10 février, Restaurant Galaxy, Berne, 14 h - 17 h

**Ordre du jour**

1. Accueil (M. Bosia).
2. Procès-verbal du dernier Forum du 20 juin 2000 (B. Lehnherr).
3. Orientation sur le feu bactérien (A. Klay et Th. Hasler).
4. Orientation par Liebefeld et l'assurance qualité (P. Fluri).
5. Communications et divers.

Direction: Hans-Georg Wenzel et Marco Bosia.
Traduction: Hans Stöckli.
Organisation: Berchtold Lehnherr.
Référents: Alfred Klay, BLW; Thomas Hasler, FAW; Peter Fluri, FAM, Liebefeld.

Présents: Willy Debély, FSSA; Robert Fauchère, FSSA; Albert Hafner, SH; Lilo Kaeser, FR; Félix Lehmann, LIG; Heinrich Leuenberger, VSBV; Walter Lüthi, SOV; Théo Nicollerat, FSSA; Alois Roth, VSI; Jean-Louis Röthlisberger, FSSA; Hansjörg Rüegg, VSBV; Josef Schaller et Johann Hess, BE; Gebhard Seiler, VSBV; Leonhard Simonet, VS; Hans Stampfli, BS/BL; Josef Steiger, LU; Philibert Zurbriggen, VSMF.

Excusés: Fernand Bovy, SAR; Bruno Zahler, SCIV, SZ; Willi Wyss, SPIV; Nicolao Trudel, FSSA; Hans-Ulrich Siegenthaler, SWI; Guido Schöb; Hans Burkhalter, SPIV; Silvio Hitz, VSI; Didier Gigon, NE; Werner Hanselmann, TG; Daniel Thommen, FSSA; Pierre-André Bonzon, VD.

## 1. Accueil

M. Bosia salue les responsables Alfred Klay, du BLW, et Thomqas Hasler, de l'Institut de recherche de Wädenswil, Peter Fluri, du FAM, ainsi que les experts apiculteurs présents en grand nombre.

La situation du feu bactérien s'est aggravée dramatiquement l'année dernière. La Suisse romande et le Tessin sont aussi concernés par le barrage d'abeilles. Les apiculteurs aident lors de la recherche de l'endiguement de la recherche, puisqu'ils ont l'expérience avec la varroatose et les maladies du couvain. Les abeilles sont des pollinisatrices indispensables et peuvent aussi être employées utilement dans la lutte contre le feu bactérien.

Cependant, cela pose la question si des mesures de protection des plantes suffisantes ont été entreprises, comme l'élimination du cotoneaster, fort fragile. La discussion avec les représentants de la Confédération doit aussi expliquer la volonté de l'association des apiculteurs qui ne veut aucune présence d'antibiotiques dans le miel.

Par des méthodes d'analyse d'aujourd'hui, les retards viennent tôt ou tard à la lumière. Il s'agit de garder la crédibilité de la branche des arboriculteurs et des apiculteurs auprès des associations des consommateurs et de renoncer à des vaporisations d'antibiotiques, de rechercher et d'appliquer les méthodes alternatives.

## 2. Procès-verbal du forum du 20 juin 2000 (antibiotiques dans le miel)

Le procès-verbal est transmis, sans discussion. B. Lehnherr renvoie à la genèse du forum de la branche d'apiculteur et de la direction du VSBV.

## 3. Orientation sur le feu bactérien

Alfred Klay et Thomas Hasler informent sur la progression de la contamination du feu bactérien. Ce train d'épidémie venu d'Angleterre est rencontré pour la première fois en 1989 en Suisse, après avoir dominé pendant dix jours dans le Bade Wurtemberg. Grâce aux tentatives d'éradication dans les cantons de Zurich, Thurgovie et Schaffhouse, il est resté jusqu'en 1993 relativement calme. En 1994, il survint des cas significatifs dans une pépinière argovienne et, en 1995, des cas massifs dans les cantons de Schaffhouse et de Lucerne; en 1996, les cas se sont étendus dans le canton de Saint-Gall et un décret d'interdiction pour les ruches dans les domaines de contaminations fut ordonné. Cependant, les déboisages de *Cotoneaster salicifolius* n'empêchèrent pas de nombreux cas

en 1997 dans le canton de Zurich. L'année dernière, le désastre s'étendit dans l'espace du lac de Constance et des cas se sont présentés dans le bassin du lac Léman par suite du temps, avec une chaleur humide pendant la floraison.

T. Hasler décrit les chemins d'infection d'*Erwinia amylovora*. Cette bactérie pathogène pénètre par les rainures à la floraison et double en l'espace d'une heure. La pluie et la rosée déposent les bactéries dans le calice. A de hautes températures, une forte pression vers l'augmentation des infections existe. La bave des bactéries hiverne comme un cancer sur l'écorce. Il est nécessaire de couper les endroits contaminés très vite et de brûler les bosquets. Les premiers symptômes sont des modifications de la couleur en noir des tiges des fleurs, la bave de bactéries orange qui sort comme la goutte et peut être répandue par le vent, les oiseaux et les abeilles, etc. L'*Erwinia amylovora* infecte aussi par des blessures lors de chute de grêle sur les branches des plantes hôtes et dans de jeunes pousses.

Le degré d'infection peut être évalué à l'aide du logiciel de Maryblight. Celui-ci utilise les paramètres suivants: taux de floraison ouverte, masse de feuilles, température moyenne de plus de 15° C, température pendant cent heures à plus de 18,3° C. Wädenswil dispose de plus de quinze stations météorologiques. En 2000, on a compté beaucoup de jours d'infection par suite du temps chaud et humide en mai. D'un autre côté, les journées froides d'avril et de mai ont empêché la propagation de la contamination par le feu bactérien. En juin aussi, il peut encore se produire des infections de feu bactérien.

La stratégie d'endiguement connaît les phases différentes: la première phase est une interdiction d'importation des plantes hôtes. Maintenant, celle-ci doit être levée de nouveau, parce que cela représente un obstacle commercial. La deuxième phase est la stratégie d'élimination. Toutes les plantes contaminées et les plantes saines environnantes sont éliminées. La troisième phase est l'amortissement et l'endiguement du taux d'infection par l'application des pesticides. Cependant, pour des maladies bactériennes, il n'y a pas 100% d'efficacité. Les antibiotiques ont une efficacité de 70% environ (streptomycine). Cependant, les 30% restants de floraison gagnée suffisent pour tuer les arbres. Ainsi, on a besoin d'une mosaïque de mesures de soins et de lutte différente.

A présent, quinze moyens sont employés universellement contre le feu bactérien. La streptomycine est utilisée depuis 1956 aux Etats-Unis et depuis des années en Hollande. Aujourd'hui, 40% des surfaces d'arboriculture sont résistants en Californie. T. Hasler a calculé une efficacité moyenne de 68% à la streptomycine. Malgré une grande pression de la part du canton de Thurgovie et des paysans arboriculteurs, on n'est encore parvenu à aucun accord sur les antibiotiques jusqu'à aujourd'hui contre le feu bactérien. Aussi l'Autriche s'est rétractée concernant l'utilisation à titre d'essai et l'Allemagne veut confirmer l'interdiction à fin mars. La Confédération a accordé deux moyens alternatifs: Biopro *(Bacillus subtilis)* et le Mycosin (produit de terre de son). Les deux ont aussi seulement un effet partiel d'environ 60%. Le bacille *subtilis* doit être giclé tôt dans la floraison et doit évincer l'*Erwinia amylovora*. La question de savoir si les abeilles peuvent mieux protéger les plantes hôtes doit être examinée dans un test d'application à Flawil. Pour des raisons d'organisation, Wädenswil ne peut plus se le permettre.

B. Lehnherr demande aux experts apiculteurs d'annoncer des propositions concrètes, comme la poudre de bactéries qui peut être apportée par les abeilles

s'envolant. Klaus Wallner, d'Hohenheim, est intéressé par la technique et examine les effets secondaires de la poudre de bactéries sur le miel. Le bacille *subtilis* est une bactérie ubiquiste, sans risque, inoffensive. Pourtant, toutes les questions doivent être examinées pour le consommateur.

Le VSBV poursuit intensément la lutte contre le feu bactérien avec des abeilles et a aussi pris contact avec des hommes politiques, puisqu'il est important de commencer ensemble contre l'épidémie avec les paysans arboriculteurs, qui sont aussi instruits sur la production des fruits de haute qualité grâce à la pollinisation des abeilles.

H. Stöckli renvoie au procédé réussi des demi-cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne qui ont enlevé tous les *Cotoneaster salicifolius* déjà depuis dix ans et qui ont ainsi résisté à la contamination jusqu'à aujourd'hui.

T. Nicollerat s'oppose aux mesures d'interdiction des ruches, parce que rien ne peut être entrepris contre les vols d'oiseaux ni contre d'autres insectes qui sont également porteurs du feu bactérien. La question importante est d'éliminer le cotoneaster fragile.

T. Hasler: les mesures d'interdiction au Tessin sont valables seulement jusqu'au 15 juin, si bien que rien ne gêne la randonnée dans les plus hauts domaines et, au besoin, des ruches peuvent être tenues dans des cavernes pendant quarante-huit heures en quarantaine.

M. Bosia est redevable aux responsables des renseignements précieux et donne un message d'espoir que, cette année, la situation sur le feu bactérien se calme de nouveau.

## 4. L'orientation par Liebefeld et l'assurance qualité

P. Fluri décrit les sources de pollution par suite des moyens de lutte contre la varroase. Il existe des risques divers pour la cire, le miel, la propolis et le pollen. Au moyen d'une liste de Liebefeld, les risques peuvent être estimés et ainsi garantir des produits propres. Le système de protection de la qualité incombe à chaque entreprise d'apiculteur.

Sur une feuille d'autodéclaration, la bonne qualité de la fabrication peut être contrôlée. Tous les producteurs alimentaires sont obligés de passer par un contrôle de qualité, également les apiculteurs. Liebefeld établit aussi les demandes pour les meilleures qualités de sortes de miel. Ainsi la création de plus-value de la production de miel peut être améliorée.

Pour le combat contre le varroa, Liebefeld voudrait emprunter la voie des acides. Le meilleur début pour les recherches est l'examen de l'orientation chimique du Varroamilbe, d'après Fluri. Diverses substances chimiques ont été examinées dans un test en anneau. A part les huiles essentielles, il y a des substances prometteuses qui doivent exister. Cependant, des tests pratiques doivent encore être entrepris avant qu'ils ne soient recommandés. Tous les autres seraient une loterie.

Dans la discussion a été soulevée la question sur l'instance de certification pour le miel de qualité. Dans le domaine bio, la certification du FIBL à Frick est possible. Le sceau de qualité VSBV certifie la production d'après la réglementation suisse. En Allemagne on ne connaît que le sceau du DIB, qui est vendu seulement à l'apiculteur avec la carte d'identité du client. Le DIB verse pour cela les frais de laboratoire. La VSBV pourrait aussi conclure des contrats

de collaboration avec des laboratoires d'examens. En principe, chaque apiculteur s'engage à un autocontrôle.

H. Leuenberger rappelle que l'autocontrôle comprend aussi la fixation du taux d'eau. Que l'apiculteur fasse les mesures seul ou par l'intermédiaire du contrôleur de miel est secondaire.

H. Stöckli souligne que la première question posée lors du contrôle de qualité est: si l'apiculteur a un système de protection de qualité sous forme de formulaires ou de questionnaires et, la deuxième question, si les enregistrements jouent aussi.

L'association produit seulement les lignes générales et doit en priorité s'occuper de l'information, de l'enseignement et des secours pour les producteurs et les membres.

## 5. Communications et divers

Selon les désirs de J. Steiger, la liste des participants au forum devrait être jointe à chaque invitation afin que l'on puisse déterminer les possibilités de transport à plusieurs.

P. Fluri se renseigne si les représentants du commerce de miel sont aussi admis aux séances du forum. M. Bosia propose en plus un plus petit organe. B. Lehnherr voit aussi la possibilité de la présence des représentants des consommateurs. Les sujets du prochain forum concerneront probablement la qualité du miel et l'expo agricole à Morat, en 2001.

Le prochain forum de la branche d'apiculteur aura lieu, pour des raisons de date, à la fin de l'été. M. Bosia remercie les participants et excuse la durée plus longue du forum par suite de la présentation abondante sur le thème du feu bactérien par les deux fonctionnaires de la Confédération.

**À VENDRE**

**ancien matériel apicole**

Extracteur 16 rayons,
10 ruches vides Dadant,
20 hausses avec rayons et divers.

Prix à discuter.

**Raymond Mozerski, rue Molondin 10, 2088 Cressier.**

**À VENDRE** pour cause de décès

**joli rucher privé**

belle situation, en bordure de forêt,
de 32 colonies DB habitées,
dont 20 ruches en plein air et
12 en pavillon, altitude 1000 m,
champ d'activité étendu.

**Ponts-de-Martel, tél. (032) 937 14 86.**